

Disclaimer :

The Competition DG makes the information provided by the notifying parties in section 1.2 of Form CO available to the public in order to increase transparency. This information has been prepared by the notifying parties under their sole responsibility, and its content in no way prejudices the view the Commission may take of the planned operation. Nor can the Commission be held responsible for any incorrect or misleading information contained therein.

COMP/M.4790 - Entremont Alliance/Sodiaal Industrie/Cofranlait

SECTION 1.2

Description of the concentration

L'opération de concentration objet de la présente notification consiste dans le regroupement au sein d'une société commune de plein exercice des activités de formulation, mélange à sec et de conditionnement de poudres laitières complexes exercées à ce jour par le groupe Entremont Alliance dans sa filiale, la société Cofranlait, et, par le groupe Sodiaal, dans sa filiale Sodiaal Industrie.

Sodiaal Industrie apportera ainsi à Cofranlait son activité et recevra en contrepartie 50 % des actions formant le capital de Cofranlait, laquelle sera désormais contrôlée conjointement par les deux groupes.

La société commune aura pour objet la conception, la production et la vente de poudres formulées destinées principalement aux secteurs de la nutrition infantile, de la diététique adulte et des industries agro-alimentaires.

Cette opération de concentration s'avère nécessaire afin de rentabiliser les activités mises en commun qui sont aujourd'hui déficitaires. L'opération de concentration devra permettre d'atteindre une taille critique qui est d'autant plus nécessaire depuis la réforme de la PAC décidée en 2003 qui a entraîné une modification profonde des marchés laitiers.